

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL D'ALZON DU 17 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, lundi 17 mars, à 20 heures, le Conseil Municipal d'Alzon s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Roger **LAURENS**, Maire.

Présents : Sabine **GRZYB**, Marie-Hélène **VIVENS**, Alain **BOUTONNET**, Jacques **BOUTONNET**, Dominique **CAUVAS**, Roger **LAURENS**, Sylvain **TARDIF**.

Excusés : Odile **COLOMB** procuration à Marie Hélène **VIVENS** Elodie **BRUN** procuration à Alain **BOUTONNET**, Gérard **ABRIC** procuration à Roger **LAURENS**, Yannick **BOURRIE** procuration à Sabine **GRZYB**.

Secrétaire de séance : Alain **BOUTONNET**

Les membres présents étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20h. Il démarre d'ordre du jour.

1. LANCEMENT DE L'ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

Vu la loi n° 2006-1772 du 30 décembre 2006 dite loi sur l'eau,

Vu l'arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif, à l'exception des installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5, modifié par l'arrêté du 30 Juillet 2020 ;

Vu les Arrêtés du 7 septembre 2009 et du 7 mars 2012 fixant notamment les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5. ;

Vu le Code de l'Environnement modifié par les textes susvisés et notamment ses articles R 123.9 à R 123.11,

Vu la Loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 – Loi dite Grenelle 2 ;

Vu les conclusions du Commissaire Enquêteur ;

Considérant que le zonage de l'assainissement des eaux usées tel qu'il est présenté au Conseil Municipal est prêt à être approuvé,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **à l'unanimité** :

D'approuver le projet de zonage d'assainissement tel qu'il est présenté dans le document annexé à la présente délibération.

De lancer une enquête publique afin de recueillir les observations et avis de la population et des personnes concernées par le projet.

D'autoriser Monsieur Roger **LAURENS** à prendre l'arrêté municipal nécessaire à l'ouverture de l'enquête publique et à en définir les modalités.

D'informer la population de l'ouverture de l'enquête publique par voie d'affichage, publication dans un journal local, et mise à disposition du dossier à la mairie.

De désigner la commission d'enquête qui sera chargée d'examiner les observations et d'établir un rapport à l'issue de l'enquête publique.

De rendre cette délibération exécutoire à compter de sa publication.

2. QUESTIONS DIVERSES

Le Maire indique avoir reçu un courrier de Philippe **SANCHE** au sujet du ruisseau qui traverse le hameau de la goutte et qui a causé un dégât des eaux. Une réponse lui sera faite avec des engagements sur des travaux permettant de résoudre le problème.

Puis le Maire évoque le courrier au sujet de la randonnée cyclotouriste « 7 cols en Cévennes » organisée par le cyclo club Gangeois et de l'étape qui sera faite à Alzon avec ravitaillement sous le préau de l'école.

Il parle ensuite d'une réunion à planifier au sujet du zonage du PLUI. La date du 17 avril à 17h30 est choisie.

Le Maire informe du projet du SMEG « Eco pousse » à destination des scolaires.

La possibilité de transporter avec le camion de la mairie et un employé communal comme chauffeur est rappelée pour le transport d'encombrants ou encore de végétaux. Il est proposé de délibérer à nouveau en mettant un tarif de 50 € pour un voyage à Alzon et 100 € pour un voyage au Vigan. Ce sera à l'ordre du jour du prochain conseil.

La réunion est clôturée à 21h

LES MEMBRES DU CONSEIL

LE MAIRE, Roger **LAURENS**

Alain **BOUTONNET**
1^{er} adjoint

Gérard **ABRIC**
3^{ème} adjoint

Yannick **BOURRIE**
Conseiller municipal

Dominique **CAUVAS**
Conseiller municipal

Sabine **GRZYB**
Conseillère municipale

Marie Hélène **VIVENS**
Conseillère municipale

Secrétaire de séance : Alain **BOUTONNET**,
1^{er} adjoint

Jacques **BOUTONNET**
2^{ème} Adjoint

Elodie **BRUN**
Conseillère municipale

Odile **COLOMB**
Conseillère municipale

Sylvain **TARDIF**
Conseiller Municipal